

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER



RAPPORT ANNUEL
2007-2008

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Distingués invités,
Chers délégués,

Il m'est agréable de vous livrer, à nouveau, le message du président qui s'inspire de quelques réflexions de membres du comité exécutif lors de notre réunion du 21 avril dernier. J'aimerais immédiatement souhaiter la bienvenue à monsieur Sandro Di Cori qui a accepté le poste de directeur général en février dernier et lui souhaiter bonne chance et franc succès. Les quelques mois qui se sont écoulés confirment qu'il se joint à nous au bon moment et qu'il va nous aider à réaliser notre mission de façon cohérente et structurée. Depuis le début de notre histoire, nous parvenons à accomplir de grandes choses avec peu de ressources et cette année n'échappe pas à nos habitudes.

Marqués par une philosophie qui puise ses racines dans une longue tradition de pratiques communautaires propre à nos valeurs, nous avons les moyens d'arriver aux destinations que nous avons choisies. Il nous faut de la persévérance, de la rigueur et surtout il nous faut maintenir cette passion qui nous anime toutes et tous. Passion d'accompagner les personnes atteintes et leurs proches, et d'investir dans la recherche pour guérir cette maladie.

UN RÉSEAU DE PERSONNES MOTIVÉES

La recette pour réussir à relever de grands défis est simple. Nous avons plus d'un millier de bénévoles impliqués, une centaine d'employés dévoués et des partenaires de plus en plus engagés qui supportent autant nos Sociétés que leur Fédération. À toutes ces personnes, MERCI, car sans vous le Mouvement Alzheimer au Québec ne pourrait offrir autant de services et d'accompagnement aux personnes atteintes, et ce, dans toutes les régions du Québec.

UN MOUVEMENT QUI EST PRÉSENT

Nos plans d'action et la vigie de l'ensemble des sociétés régionales et de la fédération, nous permettent de croire que nous sommes de plus en plus présents aux différentes tables, que nous prenons d'année en année une place importante et que nous sommes mieux reconnus par l'ensemble des intervenants. Je vous invite à parcourir notre rapport pour constater notre implication.

PORTER PLUS LOIN NOTRE PROJET

Nous avons une mission claire, et des valeurs très fortes, appuyées par une philosophie qui nous est propre, qui nous distingue et qui est porteuse d'avenir. Il nous faut mener plus loin cette philosophie, comprendre sa portée particulièrement si nous voulons demeurer innovateurs, nous démarquer des institutions traditionnelles, attirer des partenaires et fidéliser nos commanditaires et partenaires, tout en demeurant d'une neutralité absolue.

En réalisant notre mission en toute cohérence, dans le respect des orientations d'un MOUVEMENT comme le nôtre, nous portons plus haut, plus fort notre message, et nous permettons à toute la population, notamment les personnes qui en sont la raison d'être, de mieux vivre et de se sentir

appuyés, protégés, accompagnés dans leurs démarches et tout au long des étapes de cette terrible maladie.

GRANDIR ENSEMBLE

Vous avez pris les meilleures décisions d'année en année pour continuer à faire grandir le mouvement Alzheimer au Québec, et la signature d'un nouveau protocole canadien avec les autres provinces a été reconnue comme un gage de succès par notre conseil d'administration en mars dernier. Là aussi, il est nécessaire de montrer une grande cohérence nationale, pour les personnes que nous servons. Grandir ensemble c'est aussi faire des compromis, accepter des différences, se rallier à la majorité et supporter les consensus.

Vous savez, que nous avons ce grand pouvoir de porter ensemble encore plus loin cette cause, et nous avons le devoir d'en faire une organisation fortement crédible, et qui se classe parmi celles les plus respectées, pour sa mission, ses valeurs, sa philosophie, et ses prises de position. C'est la seule et l'unique façon de se faire entendre et de se faire respecter. Ensemble, nous accomplissons les bonnes choses pour améliorer notre présence à tous les niveaux dans la communauté qui nous supporte, Notre influence grandit et notre philosophie semble faire de plus en plus d'adeptes. Il nous faut continuer pour rejoindre le plus grand nombre.

MERCI À MADAME NATHALIE ROSS

Un merci tout particulier à madame Nathalie Ross qui a su nous accompagner pendant huit ans à titre de directrice générale. On retiendra d'elle une femme de passion, qui ne négligeait rien pour défendre la cause avec ténacité, accompagner une société, une personne atteinte ou une famille avec empathie. Rien ne la faisait reculer pour défendre notre philosophie, et l'approche que nous avons adoptée.

MERCI

En terminant permettez moi de remercier nos permanents, nos milliers de bénévoles dévoués et engagés, nos dirigeants et dirigeantes élus dans chaque région du Québec qui se dévouent pour réaliser notre mission.

Un merci particulier aux deux vice-présidents madame Martine Lecoer qui est responsable du comité Action stratégique, mission et défense des droits, et monsieur Réal Leahey, responsable du comité Finance et vérification. Merci au directeur général Sandro Di Cori. Merci à madame Jocelyne Vautour, directrice senior du développement, qui a aussi assumé l'intérim à la direction générale et enfin à toute cette formidable équipe, mesdames Chou No Tsai, Stephanie Bazot ainsi que Marthe Latreille.

Merci et bonne journée.

Le président,
Richard Robinson



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec un grand plaisir et une grande fierté que je me suis joint au mouvement Alzheimer québécois en février dernier. Dès mon entrée en poste j'ai pu constater que la Fédération jouit d'une petite équipe compétente et dévouée à la cause, et des sociétés membres fortement enracinées dans leur milieu. J'entrevois donc notre collaboration de façon très positive, et suis convaincu que l'avenir nous réserve de très belles choses.

PROTOCOLE CANADIEN

Parmi les dossiers qui m'ont été transférés lors de mon arrivée à la FQSA, celui du protocole canadien a été priorisé. L'ensemble des provinces canadiennes a décidé de revoir le protocole signé en avril 2000 et de négocier un nouveau protocole qui reflètera davantage la raison d'être de notre association avec Alzheimer Canada. Ce dernier devrait être entériné officiellement la mi-juin 2008. Cette entente devrait produire des résultats beaucoup plus concluants, notamment dans la structure de décision, où les provinces auront une participation décisionnelle et très active. Prenons pour exemple, les budgets opérationnels, les budgets de recherche, la planification stratégique qui seront et devront être acceptés par les provinces.

NOMBREUX DÉFIS

Lors du conseil d'administration du 10 mars 2008, une extension au protocole provincial actuel a été votée. La présente entente est donc valable jusqu'au 30 septembre 2008. À ce moment, une nouvelle entente, prenant en considération le protocole canadien et ses obligations, devra être signée.

La signature de ces ententes représente un moment idéal pour reprendre la planification stratégique de notre mouvement. J'aurais donc à faire une tournée des sociétés régionales afin de relancer le processus de planification au cours des prochains mois. Ces rencontres représenteront également une belle opportunité pour consolider notre vision commune et réfléchir sur la structure interne et les règles de gouverne de la fédération, et ainsi trouver conjointement des moyens pour dynamiser les divers comités de la fédération.

Une de mes premières constatations est que nos stratégies de présence publique doivent être revues. Je suis d'avis que nous pouvons faire de grands pas en ce sens dès cette année, notamment, en assurant une présence plus cohérente, et en améliorant nos stratégies de représentation (médiatique, gouvernementale, etc.)

PORTE-PAROLE

Merci à notre porte-parole madame Viviane Audet, pour son dévouement. En effet, malgré ses occupations nombreuses de comédienne elle a su trouver du temps pour contribuer à l'augmentation de la visibilité du mouvement.

Merci également à monsieur Michel Dumont, porte-parole provincial de la Marche de la mémoire Rona, qui a fait preuve d'un dynamisme exem-

plaire en participant à plusieurs conférences de presse et divers événements médiatiques.

NOUVELLE POLITIQUE DE GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Dans l'objectif d'accroître l'efficacité générale de l'organisation dans la réalisation de sa mission, j'ai pris bonne note que la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer s'est dotée d'une nouvelle politique de gouvernance qui distingue les rôles et responsabilités de chacun, et repose sur l'engagement et la collaboration démocratique des différents groupes d'acteurs.

Ainsi, fondé sur le partage des responsabilités et des tâches, quatre comités ont été officiellement constitués : le comité Action stratégique mission et défenses des droits, présidé par madame Martine Lecoer; le comité Finance et vérification, présidé par monsieur Réal Leahey; le comité Gouvernance présidé par monsieur Gérard Guay; et la Conférence des directeurs généraux, que je préside.

Je vois là un grand défi, car cela sous-entend un travail coordonné de plusieurs groupes de personnes, donc un partage de responsabilités et de tâches qui se base sur les droits et les obligations légales, visant en premier lieu l'efficacité générale de l'organisation dans la réalisation de sa mission.

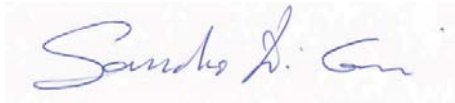
À ce titre, mon rôle premier est de conseiller et soutenir les dirigeants, les bénévoles, les membres du personnel dans leurs obligations respectives reliées aux projets de la FQSA et de les accompagner dans l'atteinte des meilleurs résultats. À titre de directeur général, j'ai également la responsabilité d'utiliser les ressources requises pour la réalisation des plans d'action ou projets, en fonction des coûts et des compétences nécessaires.

En terminant, je tiens à remercier tous les gens que j'ai rencontrés au sein du mouvement pour leur accueil chaleureux. Notamment, les membres du comité de sélection, de l'exécutif, du conseil d'administration, de la conférence des directeurs généraux, et bien sûr, l'équipe de la fédération.

Et bien sûr, merci à M. Richard Robinson pour la confiance qu'il me démontre et pour le soutien qu'il m'apporte.

Au plaisir de vous rencontrer et de travailler avec vous.

Le directeur général,
Sandro Di Cori

A handwritten signature in blue ink that reads "Sandro Di Cori".

Note : La Fédération doit publier dans son rapport annuel le nombre et la nature des signalements graves à l'égard de l'éthique et du code de déontologie ainsi que le nombre de cas traités, leur suivi et les décisions et sanctions imposées.

Encore cette année, il n'y a eu aucun signalement au cours de l'année terminée le 30 avril 2008. Nous félicitons toutes nos sociétés Alzheimer régionales pour la rigueur dans leur administration et leur professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission.

BILAN D'ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Conférence des directeurs généraux

La toute nouvelle Conférence des directeurs généraux (DG) est en fait une table ronde de directeurs généraux des sociétés membres de la Fédération québécoise de sociétés Alzheimer. Bien que les directeurs généraux ne se soient rencontrés que deux fois au cours de l'année, nous avons observé que le potentiel de cette nouvelle instance est très prometteur.

En effet, au fur et à mesure que la Conférence des DG prendra sa vitesse de croisière, nous croyons qu'elle se verra déléguer une grande partie de la charge des suivis et décisions opérationnels de la fédération. Ceci devrait soulager le fardeau imposé par les nombreux dossiers généralement à l'ordre du jour au niveau du conseil d'administration de la Fédération québécoise de sociétés Alzheimer.

Journée internationale, 21 septembre 2007

Depuis quelques décennies l'impressionnant accroissement de la longévité dans les pays développés s'est accompagné d'un frappant accroissement de la maladie d'Alzheimer. Il faut prendre conscience que la maladie d'Alzheimer se situe au cœur d'enjeux politiques et éthiques et que les différents acteurs de cet accompagnement sont en première ligne.

Le 21 septembre, est un jour de réflexion et de sensibilisation mondial durant lequel nous voulons faire réfléchir sur le prix du bien-être d'une catégorie de population à l'heure ou le débat sur le financement de la santé fait rage.

Durant cette journée mondiale, de nombreuses activités se sont déroulées dans toute la province pour informer la population au sujet de la maladie d'Alzheimer et des affections connexes. Portes ouvertes, kiosque de sensibilisation et de sollicitation, activités de financement, forum d'information, conférences d'experts sont aux nombres des activités organisées par la plupart des sociétés Alzheimer, pour le grand public, afin de promouvoir l'approche humaniste qui leur est propre.

Dons planifiés

Alzheimer Canada avait remis à la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer une subvention de 50 000\$ pour débiter le programme au Québec. Un plan d'affaires complet et structuré est en voie de réalisation, Une première ébauche d'un dépliant est maintenant terminée.

Ce programme sera fonctionnel au début de l'année 2009.

Visites d'appréciations de la qualité des services

Le mouvement Alzheimer québécois continue de participer aux visites d'appréciations, par l'intermédiaire de ses experts qui font partie des équipes chargées de les effectuer. Nous remercions vivement mesdames Christine Charest, Marie-Claude Gagnon, Nicole Poirier et Anne Tremblay pour leur implication et leur engagement.

Note : Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Formation du mouvement

Pour faire suite aux visites d'appréciation de la qualité des services en hébergement et des « formations sur l'amélioration de la qualité d'un milieu de vie en hébergement et soins de longues durées » offertes aux gestionnaires des établissements du réseau de la santé du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux a débloqué un budget destiné à offrir de la formation aux préposés aux bénéficiaires de ces mêmes établissements. Dans ce cadre nous avons proposé un projet de formation continue inspirée de l'attestation d'études collégiales développée par le groupe Collegia en partenariat avec la société Alzheimer de Matane.

De plus, la formation destinée aux intervenants du mouvement commencera au début de la prochaine année fiscale du 1 avril 2008 au 31 mars 2009. Le contenu de la formation a été conçu par madame Anne Tremblay (directrice de la maison J. A. Desjardins, Bas St Laurent) avec le support de madame Louise Rivard du Collège Laflèche et de madame Martine Lecoeur qui en a assumé la coordination. Selon les orientations et les recommandations qui avaient été définies par la fédération. Nous les remercions vivement toutes les trois pour la qualité de leur travail.

Cette formation a pour but d'augmenter la cohérence et la cohésion au sein de notre mouvement. Elle a pour objectif de permettre aux participants d'accéder à une connaissance approfondie de notre mouvement : sa composition, son fonctionnement, son appartenance au milieu communautaire ainsi que les règles qui en découlent, son rôle au niveau social et politique, ses orientations, la philosophie et l'approche qu'il préconise. Ils pourront ainsi transmettre nos messages, informer et former leurs collègues de travail, les familles et les personnes atteintes sur tout ce qui concerne notre mouvement. Ils pourront également être nos ambassadeurs, nous faire connaître et accroître notre visibilité au niveau de la population en général et du réseau de la santé.

La première session se déroulera au Collège Laflèche de Trois-Rivières. Vingt sociétés ont délégué un intervenant. Le directeur général et la directrice du développement de la fédération y assisteront également. La deuxième session aura lieu à l'automne 2008.

Mois de sensibilisation

Le thème de la campagne nationale de sensibilisation « *Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!* » s'étalait sur deux ans (2007 et 2008).

Cette année, pour la première fois, un cahier de sensibilisation a été publié dans la presse québécoise. L'objectif de l'événement était de donner une plus grande visibilité au mouvement Alzheimer dans son ensemble, à ce titre le cahier encarté de douze pages, paraissait dans les quotidiens régionaux soit La Presse, La Voix de l'Est, La Tribune, Le Nouvelliste, Le Droit, Le Soleil, Le Quotidien (qui totalisent les plus grands nombres de tirages au Québec).

Nous évaluons présentement la portée de ce projet, sa qualité, et sa présentation. Tout porte à croire que nous réussirons à en faire un excellent véhicule de promotion et de sensibilisation.

Colloque international

Le quatrième colloque médico-sociologique organisé par le Centre Gériatologique du Raizet, dont le thème était « *Éthique et sens du soin* », s'est tenu en Guadeloupe et en Martinique du 20 novembre au 8 décembre 2007.

Madame Martine Lecoeur, représentant le mouvement Alzheimer québécois sur place, put parler de l'approche qui nous distingue et répondre aux préoccupations des conférenciers et participants. Elle a pu constater combien notre philosophie et le modèle Carpe Diem éveillent l'intérêt et la curiosité, mais également à quel point nous sommes innovateurs dans notre approche des personnes et notre conception de la maladie d'Alzheimer.

La deuxième semaine fut consacrée à donner de la formation à une équipe de maison de retraite. Au cours de cette semaine, le Docteur Fanon, président de la Société martiniquaise de gériatologie et de gériatrie a organisé une conférence à Fort-de-France à laquelle 200 personnes étaient présentes et au cours de laquelle le documentaire « *Alzheimer,*

jusqu'au bout la vie» fut visionné. (Extraits de la lettre de Martine Lecoeur au CA)

Forum Un pas en avant pour prévenir les abus envers les aînés demeurant en milieu d'hébergement

Un forum québécois a réuni divers acteurs sociaux (chercheurs, intervenants, issus d'organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, d'associations et de groupes communautaires) concernés par les abus et la négligence envers les personnes âgées vivant en institution et en milieu d'hébergement.

Sur la base d'une réflexion globale sur les approches, voire les actions d'envergure provinciales, à mettre en place de façon préventive, les participants ont abouti à la rédaction d'une déclaration commune, dans laquelle ils demandent aux instances concernées, particulièrement le ministère de la Santé et des Services sociaux et la ministre des aînés, en collaboration avec le ministère de la Justice :

- 1) de mettre en œuvre une vaste campagne de sensibilisation sur l'âgisme et la violence faite aux aînés;
- 2) de favoriser la mise sur pied d'un programme de formation de l'ensemble des personnels des milieux d'hébergement;
- 3) d'établir un financement adéquat des milieux d'hébergement pour assurer aux personnes âgées les services qu'ils requièrent et qu'ils sont en droit de recevoir.

Consultation publique sur les conditions de vie des aînés

La consultation publique sur les conditions de vie des aînés visait à rejoindre le plus de gens possible : les personnes âgées elles-mêmes, leurs proches, les organismes communautaires, les intervenants, dans le domaine de la santé notamment, les bénévoles, les experts, etc.

La consultation devait permettre de discuter des priorités d'action afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées, de favoriser une prise de conscience collective sur l'importance de donner à ces personnes la chance de rester actives et de prendre toute la place qui leur revient.

À cet effet, madame Martine Lecoœur (représentant le mouvement en sa qualité de vice-présidente de la fédération) a assisté à une des auditions prévues, à Québec. Afin d'alimenter la réflexion, elle y a déposé une lettre d'appui au projet d'une deuxième Maison Carpe Diem, signée par le président de la FQSA et adoptée par le conseil d'administration. Celle-ci mentionnait que nous nous sommes dotés d'une plate-forme politique qui dresse un portrait des conditions dans lesquelles sont accompagnées les personnes et leur famille dans les institutions publiques depuis 2000, et avons adopté une philosophie qui s'inspire directement de l'approche Carpe Diem. Cette dernière a été créée par l'équipe de la Société Alzheimer de la Mauricie (familles, conseil d'administration et intervenants) et a acquis, depuis 15 ans, une notoriété qui dépasse les frontières de notre pays. Elle propose aux personnes atteintes et à leurs familles :

- un accompagnement spécifique;
- propose une gamme de services qui permettent d'offrir une réponse adaptée à leurs besoins tout au long de l'évolution de la maladie;
- constitue un milieu privilégié qui correspond point par point au milieu de vie tel que défini dans les orientations ministérielles.

Dans la mesure où l'approche Carpe diem a été adoptée comme modèle par le mouvement, la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer était représentée à l'audience de la consultation par ma-

dame Martine Lecoœur afin de démontrer son appui au projet de la société Alzheimer de la Mauricie. (Extrait de la lettre adressée à madame Blais)

Plan d'action national sur la maladie d'Alzheimer et les affections connexes

Un comité d'experts a été mis sur pied par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Celui-ci est présidé par le Dr. Howard Bergman de l'Université McGill, président du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement. La FQSA est représentée par madame Martine Lecoœur. Madame Nicole Poirier y siège à titre de directrice de la Maison Carpe Diem.

Ce comité a pour mandat, en s'inspirant des meilleures pratiques, de définir une approche clinique dans un continuum de services intégrés comportant toutes les étapes d'intervention requises, de la prévention aux services spécialisés pour répondre à ces besoins.

Les travaux à réaliser dans ce contexte devront notamment tenir compte des orientations ministérielles portant sur les services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie (2001), ainsi que du plan d'action 2005-2010, et viser la mise en place d'une organisation basée sur l'accessibilité, la continuité et la qualité des services offerts.

Les travaux du comité ont débuté en décembre 2007. Un rapport préliminaire a été envoyé au ministère en mai 2008. Les travaux se poursuivront jusqu'en décembre 2008, date à laquelle un rapport final faisant état de ses recommandations devrait être publié.

Partenairesanté

Depuis l'automne 2006, le regroupement des 16 organismes actifs dans le milieu de la santé au Québec travaille à une nouvelle campagne de charité en milieu de travail au sein du gouvernement du Québec. En 2006-2007, le mouvement Alzheimer québécois a récolté 120 000\$ auprès des employés de la fonction publique provinciale. Lors de la deuxième campagne, la cause Alzheimer était la deuxième la plus appuyée par les employés du gouvernement avec des dons de plus de 150 000 \$.

En 2009, la fonction publique célébrera les quarante ans de sollicitation auprès de la force gouvernementale au Québec. Plusieurs activités seront organisées pour célébrer cet anniversaire. Un comité de sollicitation de dons majeurs sera mis sur pied pour augmenter le don moyen.

Déclaration commune «Non aux mesures de contrôle »

En collaboration avec l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer ont ratifié et présenté une déclaration commune demandant l'élimination des mesures de contrôles que sont l'isolement, la contention et les substances chimiques.

Alzheimer : un journal photographique

Monsieur Jean Grothé, psychologue retraité et photographe amateur, a développé un journal photographique tout au long de la maladie de sa mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Son ouvrage, postfacé par Martine Lecoeur, a été publié aux éditions Les 400 coups.

«Dénué de tout voyeurisme, le regard de Jean Grothé nous permet de mieux comprendre l'évolution de la maladie. Difficile de ne pas se reconnaître ou de

ne pas reconnaître un proche dans les évocations sensibles de l'auteur : elles brisent le silence et la solitude».

M. Grothé a été l'invité de plusieurs émissions et a été interviewé pour la revue de Psychologie de L'ordre des Psychologues du Québec.

Marche 2007

La première édition de la Marche de la mémoire RONA s'est déroulée le 27 mai 2007, dans 36 municipalités à travers la province.

Six mille quatre cents personnes, ont répondu à l'appel lancé par les sociétés Alzheimer et les familles de personnes atteintes, en prenant le départ pour une marche de 3 ou 5 km.

Cette campagne, au cours de laquelle marcheurs et donateurs de toutes catégories, ont contribué à une des plus importantes collectes de fonds réalisées par le mouvement Alzheimer, a permis de recueillir une somme totale de 1 000 000 de dollars!

Cette mobilisation humaine a permis à chacune des sociétés d'amasser des fonds en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'affections connexes ainsi que celle de leurs proches, et de soutenir divers projets régionaux en fonction de leurs besoins.

La deuxième édition de l'événement se tiendra le dimanche 25 mai 2008 avec un objectif de 7000 marcheurs et 1 million et demi de dollars.

MARCHE ET DONNS
AVEC NOUS.



Protocole de fédération canadienne

Il y a maintenant environ trois ans, les sociétés Alzheimer provinciales et la Société Alzheimer du Canada ont décidé de revoir le protocole adopté en avril 2000 les liant les unes aux autres. L'objectif étant d'arriver à une nouvelle entente qui reflèterait davantage la raison d'être de l'association des sociétés provinciales avec Alzheimer Canada. Nous avons toutes les raisons de croire que cette entente produira à court terme des résultats beaucoup plus concluants, notamment dans les structures décisionnelles où les provinces joueront un rôle clé. À titre d'exemple, mentionnons que les budgets opérationnels, les budgets de recherche, et la planification stratégique seront et devront être acceptés par l'ensemble des sociétés provinciales.

Chronologie abrégée de la dernière année :

Août 2007 : Richard Robinson, à titre de Président du Conseil et Administrateur de Alzheimer Canada, convoque une rencontre de la Conférence des Directeurs Généraux et leur remet une copie du projet de protocole canadien avec une demande d'étudier ce dossier avec leurs présidents et leurs représentants au conseil d'administration de la FQSA. Monsieur Robinson propose la formation d'un comité aviseur (ad-hoc) composé de Geneviève Côté, Gérald Hubert, Réal Leahey, Lorraine Sauvé, afin d'appuyer le président et la directrice générale dans leurs démarches.

Septembre 2007 : Le conseil d'administration de la FQSA reçoit les recommandations des directeurs généraux et apporte quelques suggestions. Le comité aviseur dépose ses commentaires au groupe MOU (Memorandum Of Understanding) (chargé des négociations relatives au protocole) et au CA d'Alzheimer Canada.

Septembre et décembre 2007 : Des rencontres ont eu lieu à Toronto et à Montréal entre monsieur Dudgeon, directeur général d'Alzheimer Canada et son équipe et les comités exécutif et aviseur de la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer. Le comité aviseur dépose à nouveau un document pour étude et discussions avec les directeurs généraux des sociétés régionales.

Le 17 décembre 2007 : Alzheimer Canada envoie la version la plus récente du protocole concluant la fin des travaux, avec l'instruction de vérifier avec les provinces, si ce document respecte leur positionnement.

Décembre 2007 et janvier 2008 : Les membres du comité exécutif et du comité aviseur étudient le document du 17 décembre et suggèrent des amendements afin que le président de la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer en discute avec ses homologues du groupe MOU.

Février et mars 2008 : Le comité aviseur étudie une nouvelle version du protocole proposé par Alzheimer Canada. Une recommandation finale est faite aux sociétés Alzheimer régionales lors du conseil d'administration du 10 mars 2008. Il est résolu de demander aux sociétés régionales d'obtenir l'endossement de leurs conseils d'administration respectifs pour la signature du protocole canadien.

Avril 2008 : 20 sociétés Alzheimer régionales confirment qu'elles acceptent la signature du protocole canadien par la fédération québécoise des sociétés Alzheimer.

Mai 2008 : Réception du protocole final d'Alzheimer Canada, et révision par le comité aviseur.

Juin 2008 : Signature officielle de la version finale du nouveau protocole de la fédération canadienne.

Colloque du mouvement Alzheimer québécois

La société Alzheimer du Suroit a été l'hôtesse du colloque des permanents du mouvement Alzheimer, tenu à Salaberry-de-Valleyfield les 7, 8 et 9 juin 2007.

De manière à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des permanents du mouvement et à les intéresser, différents ateliers et activités furent organisés en fonction de la vision du mouvement. La première journée débutait par deux ateliers, sur le financement et sur les communications, dont le but était de donner une vue d'ensemble de ces deux thèmes, d'amener les participants à en comprendre les mécanismes et de citer certains moyens qui peuvent être utilisés pour influencer sur les activités des sociétés régionales. Un temps d'échange collectif sur les nouvelles des sociétés permettait, ensuite, de prendre connaissance des diverses réussites et implantations de programmes au sein des autres SARs. La première journée s'est terminée par une séance d'initiation au yoga afin de prendre le temps de respirer et de se détendre.

La deuxième journée était consacrée à inciter les membres des SARs à donner leurs perceptions, asseoir leurs opinions sur la vision. L'objectif de l'exercice était d'avoir une vue d'ensemble pertinente sur la différence qui existe entre les institutions publiques et le mouvement Alzheimer (expertise, modèle, influence, financement).

Animés par madame Louise Picard, une consultante d'expérience, divers ateliers d'échanges étaient programmés : les activités avaient pour but d'établir clairement ce qu'est une vision. Les discussions ont permis de replacer la nécessité de choisir une définition et une orientation; à chacun de dresser une vision personnelle en se plaçant dans un autre contexte que le sien, de se questionner et de travailler en équipe, de se situer face aux enjeux actuels. Ces ateliers obligeaient à concevoir une vision plus large et permettaient de mettre en valeur les actions gagnantes pour les personnes atteintes et leurs proches (au-delà des services il était question de valeurs, d'enjeux, d'orientations). L'après-midi

de cette deuxième journée consistait à dresser un portrait de la situation actuelle. On y a présenté des statistiques, pour voir l'écart entre l'État et l'organisation communautaire qu'est le mouvement Alzheimer québécois, avec la présentation « que fait le mouvement Alzheimer actuellement ». Ceci a permis de dresser un portrait des accomplissements réalisés.

Très parlantes, ces informations démontraient comment se situer en tant que mouvement. Avant que la journée ne finisse par un rappel des grandes orientations de la planification stratégique, les discussions ont permis d'aboutir à un nouveau libellé de la vision :

Que les sociétés et leur Fédération deviennent des acteurs incontournables en ce qui concerne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'affections connexes, et leurs proches :

- en faisant connaître leurs besoins spécifiques et leur droit,
- en travaillant à faire changer le regard et faire évoluer les mentalités,
- en œuvrant à transmettre et diffuser les pratiques en lien avec notre approche humaniste.

La matinée du samedi 9 juin, troisième journée, était consacrée à une présentation de M. Gérard Guay sur les aspects juridiques de la maladie d'Alzheimer.

Le travail en groupe, a non seulement privilégié le travail en équipe, mais a permis des échanges très intéressants. Le déroulement du colloque ainsi que la pertinence des ateliers ont été jugés très satisfaisants. L'organisation des activités de soirées faits par madame Lorraine Sauvé et son équipe ont fait l'objet de félicitations et de chaleureux remerciements.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

DONATEURS CORPORATIFS

2D
Accès Ingrédients
Air Transat
Arobas.ca
ASP Construction
ASP Construction SCFP section locale 3792
Association de Pétanque de Blainville
Association des employés retraités de la Prudentielle (AERP)
Association directeurs directrices d'école retraités Rive-Sud
Association québécoise du transport Aérien Inc.
Autorité des marchés financiers
Bank of Canada
Barreau du Québec
Béton St-Hubert Inc.
Bibby Ste-Croix
Boiseries Raymond Inc.
Bombardier Inc.
Business Development Bank of Canada
C.P.E. Lafontaine
Caisse de dépôt et placement du Québec
Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal
Casino de Montréal
CBCI Telecom Canada Inc.
Centraide du Grand Montréal
Centre de santé de services sociaux du Pontiac
Centre financier SFL Maisonneuve Ltée
Centre Salesien des jeunes
Club Fadoq
Club Social des pompiers Ste-Marguerite-Esterel
Club social RACJ-Montréal
Club Sociale de Perkin Elmer
Clus des lions de Ste-Thérèse
Collège O'Sullivan de Montréal
Comité social de Fondation
Comité Social de Fondation
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de Laval Internationale de Laval
Commission scolaire de Montréal Services des communications
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Conseil des services essentiels
Corporation du Théâtre du Palais Municipal
Corporaton de Gestion des Marchés Publics de Montréal
Curateur Public
Département des sciences de Félix Leclerc
Direction de la promotion et de la gestion de la diversité
Eastern Townships School Board
École François-Perrot
École secondaire de la Cité-des-jeunes
Eli Lilly and Company
Entreprises Marc-Andre Levesque
Fairview Pointe-Claire
Conseil des services essentiels
Corporation du Théâtre du Palais Municipal
Corporaton de Gestion des Marchés Publics de Montréal
Curateur Public
Département des sciences de Félix Leclerc
Direction de la promotion et de la gestion de la diversité
Eastern Townships School Board
École François-Perrot
École secondaire de la Cité-des-jeunes
Eli Lilly and Company
Entreprises Marc-Andre Levesque
Fairview Pointe-Claire
Fédération des employées et employés de services publics Inc.
Fond Social Pharmacie Jean Coutu
Fondation CSN pour la coopération et l'emploi
Fondation J. René Ouimet
Fonds régionaux solidarité FTQ
Fonds Social Loto-Québec
Fraternité Inter-Provinciale des ouvriers en électricité
Gestion Jacques Renaud Inc.
Giant Tiger Stores Limited
GIRO Inc.
Graman Investments Inc.
Groupe Conseil CFC Services financiers
Groupe EDS
Groupe PPD
Groupe Sotek Inc.
Heenan, Blaikie Management Ltd.
HKDP Communications et affaires publiques
Honda de Boucherville
Hydro-Québec
Hydro-Québec Maintenance Électrique et Civil Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc.
ING Canada Inc.

DONATEURS CORPORATIFS

Jardins Paquette Inc.
Kaba Ilco Inc.
La Cie Matériaux de Construction BP Canada,
Usine LaSalle
La municipalité de Morin-Heights
La Roue en Or
Laboratoires Charles River Services Précliniques
Montréal Inc.
L'Association des brasseurs du Québec
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.
Le Secrétaire d'État des Chevaliers de Colomb du
Québec
Lester B. Pearson School Board Beechwood El-
ementary
Lise Watier cosmétiques Inc.
Loto-Québec
Maison de l'UPA
Métro Richelieu Inc.
Mine Mouska
Omer DeSerres
PALM Arnold Communications Inc.
PGPR, relations publiques
Port de Montréal
Praxair Canada Inc.
Québec-Transplant
Régie des installations olympiques
Research House Inc.
RONA l'entrepôt St-Laurent
RPFQ
Santé au travail
Sanuvox technologies Inc.
SCFP Section Locale 2522
Section locale 510 des TCA
Service Média Payant Inc.
Services Marketing Equinox
SFL Partenaire de Desjardins Sécurité financière
Sint ra Inc.
Sleeman Unibroue Inc.
Slots at Grand River Raceway
SNC Lavalin Profac Inc.
Société Canadienne du Cancer
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
Stella-Jones Inc.
Stikeman Elliott L.L.P.
Syndicat canadien de la fonction publique
Syndicat canadien des communications, de l'énergie
et du papier, local 139
Syndicat de l'agriculture - AFPC

Syndicat de l'agriculture Local 10080 St-Hyacinthe
Syndicat des fonctionnaires de la Nouvelle ville de
Shawinigan
Syndicat Lassonde Inc.
Syndicat National des employés du Port de Mon-
tréal
Technicolor
Télus Corporation
The CSL Group Inc.
The Masonic Foundation of Quebec
Transit Desjardins
Transport Québec - Service Géomatique
United Way of Greater Toronto
Ville de Boisbriand
Ville de Chambly
Vincor (Québec) Inc.
Western Québec School Board
Zellers 010

DONATEURS INDIVIDUELS

Aitken, Allan
Arel, Chantal
Assadi, Leila
Audet, Viviane
Barrington, Jo
Bates, Pierre
Beauchamp, Gilles
Béliveau, Bertrand
Benoît, Gisèle
Benoît, André et Janet
Benoît, Louise
Bessette, Louise
Bilodeau, Marie-Claire
Bisset, Janet
Bissonnette, Gisèle
Blain, Ghislaine
Bondeau, Stéphane
Blouin, Claire
Bolduc, Dominique
Bonin, Nicole
Bossé, Martine
Boucher, Martin
Bouffard, Richard
Boulanger, Chantal
Boulet, Suzie
Bourbonnais, Renée
Bourbonnais, Régine
Bourgault Leclerc, Monique
Bourgon, Annie
Bowie, Richard
Brisette Viviane
Brossard, Raymond
Brosseau, Robert
Brown, Carole
Brown, Marion F
Brown, William
Brownell, Robert
Bureau, Carole
Cabana, Louise
Carmichael, Oliver & Shirley
Caron, Marielle
Carrière, Rolande
Chauvette, Micheline
Chayer, Rita
Chayer Grondin, Nicole
Cloutier, Monique
Cloutier, Normand
Collette, Anne
Cormier, Vincente
Courtice, Shirley
Craig, Madeline
Crawford, Elizabeth
Dagenais, Françoise et Pierre-
Paul
D'André, Claude
Descary, Suzanne et Pierre
Desjardins, Jane
Dionne, Louis
Drapeau, Lucie
Duclos, Lise
Dumont, France
Duncan Pickard, J.
Dupras, Victoire
Ebert, Jean
Federgreen, Bonnie
Fefer, Hermann
Fefer, Regine
Fincham, Gisèle
Fleury, Roland
Flood, Laurence
Fontaine, Louise et Marcel
Forbell, Jane
Forbes, Barbara
Forget, Hélène
Fréchette, André
Fréchette, Claire
Gagné, Michelle
Gagnon, Germain
Gagnon, Reine
Gallop, Mark
Gardner, Jules
Gaudet, Yves
Gaudette, Thérèse
Gauthier, Denise
Gélinas, Vincent
Gendron, Benoît
Gingras, Réjeanne
Girard, Hélène
Girouard, Gabrielle
Guay, François
Guertin, Julie
Guertin, Geneviève
Halickman, Mitchell
Holdron, Diane
Howe, Norman
J. Waskiewicz, Charles
Jacques, Huguette
Jalbert, France
Jewett, Thérèse
Joyal, Micheline
Julien, Richard
Lachapelle, Pierre A.
Lafond, Nathalie
Lanois Pilon, Thérèse
Lapointe, Josée
Larose, Suzanne
Larsen, Lyndie
Laurin, Marcelle
Lavigneur, Dominique
Le Grand, Shirley & Ken
Leahey, Réal
Lebeau, Gilles
Lebond, Martine
Leclerc, Carole
Légaré, Carmen
Légaré, Claire
Legault Chehata, Hélène
Lemonde, Carole
Jevay, Josée et Jerry
Lincoln, Micheline
Locas, Aline
Lord, Diane
Lyonnais, Carmelle
Mailhot, Jacqueline
Marcoux, Monique
Marrocco, Tony
Marsolais, Denis
Martell Clark, Lynn & Steve
Martin, Diane
Martin, Nicole B.
Martineau, Raymonde
Martineau, Jacqueline
Maten, Cora
Mayrand, Paul
McKechnie, David
Meloche, Yves
Méthot, Jacques
Michaud, Johanne
Michaud, Murielle et Berthier
Monette, Helene
Morin, Bernard
Morin, Suzanne
Morin Gravel, Nancy
Morrissette, Hélène et Pierre

DONATEURS INDIVIDUELS

Newton, Ray
Nguyen, Bich Tram
Ostigny, Michel
Parry, Patricia
Payer, Lise
Pelletier, Manon
Pépin, Louise
Philion, Angela M.
Pilon, Bernard
Poirier, Michel P.
Poirier, Judith
Poulin Gouin, Dominique
Pouliot, Chantal
Prud'Homme, Marco
Rathé, Léo
Reid, Hugo
Reid, Claudine
Renaud, Monique
Robitaille, Denis
Rousseau, Huguette
Rouzier, Martine
Sabourin Crete, Suzanne
Schuman, Susan E.
Scott, Francis
Smith, Eleanor
St-Amand, Rénaud
St-Aubin, Monique
Stevens, Patricia
Stevenson, Mayone & Clifford
St-Pierre, Francine
St-Pierre Babin, Sylvie
Tallefer, Michel
Talbot, Lyne
Thauvette, Danielle
Thibodeau, Denise
Touchette, Manon
Toulouse, Réjean
Toulouse, Claudette
Toulouse, Ginette
Toulouse, Anne-Marie
Tremblay, Ruth
Trudel, Dominique
Turcotte, Joanne
Urquhart, Eleanor
Vezina, Carole
Viau, Claudette
Videto, Melanie
Vidoni Carpi, Laura

Watson, Gerard
Weiboum, Andrea

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Conseil d'administration

Comité exécutif :

Richard Robinson, Président
Martine Lecoeur, 1re Vice-présidente
Réal Leahey, 2e Vice-président
Alain Girard, Trésorier
Gérard Guay, Secrétaire
Régis Audet, Administrateur
Robert Courchesne, Administrateur
Denise Gentil, Administratrice

Administrateurs :

Jean-Marie Boucher
Jeannine Cordeau
Geneviève Côté
André Gauthier
Claudine Goulet
Sylvie Grenier
Gérald Hubert
Josée Lefrançois
Diane Lesiège
Lise Marcoux
Michèle Montreuil
Sonia Nadeau
Reynald Perron
Johanne Plourde
Lorraine Sauvé
Jean-Guy Tremblay
Pierre Tremblay

Comité Action stratégique, mission, défense des droits :

Martine Lecoeur, Présidente
Michèle Montreuil
Reynald Perron

Comité Finance et vérification :

Réal Leahey, Président
Sandro Di Cori
André Gauthier
Alain Girard
Gérald Hubert
Richard Robinson
Jocelyne Vautour

Comité Gouvernance :

Gérard Guay, Président
Sandro Di Cori
Richard Robinson

Comité directeur de la Marche de la mémoire

Rona :

Alain Girard, Président
Régis Audet
Stéphanie Bazot
Jocelyne Evraire
Réal Leahey
Lorraine Sauvé
Richard Robinson
Jocelyne Vautour

Conférence des directeurs généraux :

Josée Lefrançois, Bas Saint-Laurent
Ghislaine Lamoureux, Centre du Québec
Sonia Nadeau, Chaudière-Appalaches
Jacqueline Giroux, Côte-Nord
Geneviève Côté, Estrie
Régis Audet, Gaspésie Les Îles
Camille Girardot, Granby et Régions
Lise Marcoux, Haut-Richelieu
Patricia Ryan, Lanaudière
Jocelyne Saey, Laurentides
Marianne Chalifoux, Laval
Jeannine Cordeau, Maskoutains/Vallée des patriotes
Nicole Poirier, Mauricie
Gérald Hubert, Montréal
Serge Rainville, Outaouais québécois
Hélène Thibault, Québec
Sylvie Grenier, Rive-Sud
Joanne Robitaille, Rouyn-Noranda
Johanne Plourde, Sagamie-Saguenay-Lac St-Jean
Lorraine Sauvé, Suroît
Danielle Lapointe, Vallée de l'Or
Sandro Di Cori, FQSA
Jocelyne Vautour, FQSA

Président(e)s depuis 1985 :

1985-1989 Christian P. Gaudet
1989-1990 Anne-Marie Robert
1990-1991 Lise Frève
1991-1992 Jocelyne Saey
1992-1996 Nicole Poirier
1996-1998 Chantal Gosselin
1998-1999 Linda Frulini
1999-2000 Madeleine Myre
2000- Richard Robinson

LISTE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

Société Alzheimer du Bas Saint-Laurent
Mme Céline Lefrançois, Présidente
(418) 562-2144 / 1-(877)-446-2144

Société Alzheimer du Centre du Québec
M. Gérard Guay, Président
(819) 474-3666

Société Alzheimer de la Côte-Nord
Mme Jacqueline Giroux, Présidente
(418) 968-4673 / 1-(866)-366-4673

Société Alzheimer Chaudière-Appalaches
M. Bernard Poulin, Président
(418) 387-1230 / 1-(888)-387-1230

Société Alzheimer de l'Estrie
Mme Élisabeth Brière, Présidente
(819) 821-5127

Société Alzheimer de la Gaspésie / Les Îles
Mme Paulette Cummings, Présidente
(418) 759-3131

Société Alzheimer de Granby et région
Mme Camille Girardot, Présidente
(450) 777-3363

Société Alzheimer du Haut-Richelieu
Mme Francine Chamberland, Présidente
(450) 347-5500

Société Alzheimer de Lanaudière
Mme Claudine Goulet
(450) 759-3057 / 1-(877)-759-3077

Société Alzheimer des Laurentides
Mme Gisèle Boisjoli, Présidente
(819) 326-7136 / 1-(800)-978-7881

Société Alzheimer de Laval
M. Jean-Guy Tremblay, Président
(450) 978-0966

Société Alzheimer des Maskoutains – Vallée des Patriotes
Mme Françoise Jaret, Présidente
(450) 778-2572, poste 2018

Société Alzheimer de la Mauricie
M. Louis Gince, Président
(819) 376-7063

Société Alzheimer de Montréal
Jacques A. Nadeau, Président
(514) 369-0800

Société Alzheimer de l'Outaouais québécois
M. Robert Courchesne, Président
(819) 777-4232 / 1-(877) 777-0888

Société Alzheimer de Québec
M. Pierre Tremblay, Président
(418) 527-4294 / 1-(866) 350-4294

Société Alzheimer de la Rive-Sud
M. Luc Pinard, Président
(450) 442-3333

Société Alzheimer de Rouyn-Noranda
Mme Marielle Montreuil, Présidente
(819) 764-3554

Société Alzheimer de la Sagamie – Saguenay- Lac St-Jean
Mme Gisèle Larouche, Présidente
(418) 668-0161 / 1-(877)-668-0161

Société Alzheimer du Suroît
M. William Bambridge, Président
(450) 373-0303 / 1-(877)-773-0303

Société Alzheimer de la Vallée de l'Or
M. Jean-Marie Boucher, Président
(819) 825-7444

Le personnel :

Sandro Di Cori, directeur général
Jocelyne Vautour, directrice senior du développement
Stéphanie Bazot, agente de recherche et de communication
Chou No Tsai, secrétaire exécutive
Marthe Latreille : chargée de projet et de développement